Dépenses sociales

En 2018, les dépenses sociales publiques représentaient un peu plus de 20 % du PIB, en moyenne, dans les 36 pays de l'OCDE (graphique 6.10). C'est en France que le rapport était le plus élevé, légèrement supérieur à 30 %, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie et la Suède consacrant de leur côté plus du quart de leur PIB à ces dépenses. On trouve à l'opposé des pays pour la plupart non européens, comme le Chili, la Corée, le Mexique et la Turquie, qui employaient moins de 13 % de leur richesse nationale au même effet. Au début des années 2010, les dépenses sociales des pays émergents étaient inférieures à la moyenne de l'OCDE, se situant dans une fourchette comprise entre 3 % du PIB environ en Inde et 17 % au Brésil.

Battant leur plein lors de la Grande Récession, les dépenses sociales publiques s'élevaient à 22 % du PIB en moyenne dans la zone OCDE, avant d'amorcer un lent recul à partir de 2009. Le graphique 6.10 donne à penser qu'il faut un certain temps à un système de protection sociale pour se muer en un État-providence au sens le plus complet du terme. Quoiqu'il demeure faible en comparaison d'autres pays, le rapport des dépenses sociales publiques sur le PIB a plus que triplé, depuis 1990, en Corée et en Turquie. Dans quelques pays de l'OCDE (Canada, Israël, Nouvelle-Zélande, République slovaque, Slovénie et Suède) ce même rapport est aujourd'hui identique à ce qu'il était en 1990, sinon moindre. C'est aux Pays-Bas qu'un tel fléchissement est le plus sensible : une réforme du système de santé, en 2006, s'y est traduite par un désengagement financier de l'État avec la privatisation de l'assurance-maladie de base obligatoire.

En moyenne dans la zone OCDE, les retraites et les services de santé représentent deux tiers des dépenses totales. Dans la majorité de ces pays, les pensions de retraite constituent le principal poste de dépenses (graphique 6.11). Dans les pays anglophones et la plupart des pays non européens, c'est la santé qui s'inscrit au premier rang des dépenses sociales publiques. Dans quelques pays comme le Danemark et l'Irlande, la plus grosse part est consacrée à l'aide au revenu ciblée sur la population d'âge actif.

Lorsque l'on prend en compte l'impôt et les prestations sociales privées, on observe une convergence du rapport des dépenses au PIB entre les différents pays (graphique 6.11). Dans près de la moitié des pays, le total net des dépenses sociales représente de 20 % à 27 % du PIB. Il est encore plus élevé aux États-Unis (30 % du PIB), où le montant des dépenses sociales privées et des incitations fiscales est nettement plus important que dans d'autres pays. La première place reste à la France, avec 32 % du PIB.

Les prestations sociales en espèces ne sont pas toujours exclusivement destinées aux plus pauvres. En 2016, seuls 23 % en moyenne des transferts publics en espèces au bénéfice des personnes d'âge actif sont allés aux ménages appartenant aux deux déciles inférieurs de la distribution des revenus contre 19 % à ceux des deux déciles supérieurs (graphique 6.12). Les proportions varient selon les pays. C'est ainsi que plus de 40 % des transferts en espèces vont aux 20 % de ménages les plus modestes en Australie, en Finlande et en Nouvelle-Zélande, où il existe différentes prestations soumises à conditions de ressources. À l'inverse, moins de 15 % de ces transferts bénéficient à ces mêmes ménages en Europe méridionale (Grèce, Espagne, Italie et Portugal) ainsi qu'au Luxembourg, où les assurances sociales jouent un rôle important et où la plupart des prestations sont fonction des revenus d'activité antérieurs.

Définition et mesure

Les dépenses sociales sont considérées comme publiques lorsque l'administration publique gère les flux financiers correspondants. Les prestations financées par les cotisations obligatoires à une caisse d'assurance-maladie sont classées dans les dépenses « publiques », tandis que la couverture médicale

Définition et mesure (suite)

assurée directement par les employeurs à leurs salariés est classée dans les dépenses « privées ». Les dépenses présentées dans le graphique 6.10 correspondent à des montants bruts, c'est-à-dire avant déduction des impôts directs et indirects prélevés sur ces prestations et avant prise en compte des dépenses fiscales à caractère social. Les chiffres tenant compte de l'effet des dépenses sociales privées et du régime fiscal (total des dépenses sociales nettes) sont présentés dans le graphique 6.11. Il est possible que les dépenses des échelons inférieurs de l'administration publique soient sous-estimées dans certains pays à structure fédérale.

Les dépenses sociales publiques totales ont été calculées sur la base des chiffres détaillés de dépenses sociales pour la période 1980-2015/17. Les dépenses sociales publiques totales ont été calculées dans la logique des séries chronologiques pour 2016 et 2017 et estimées pour 2018.

Les catégories « quintile le plus pauvre » et « quintile le plus riche » servent à montrer quel pourcentage des transferts publics en espèces échoit aux ménages d'âge actif selon qu'ils appartiennent au premier ou au dernier quintile de la distribution des revenus, respectivement. Les statistiques sont issues de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*.

Pour en savoir plus

OCDE (2019), « Le point sur les dépenses sociales 2019 : Les dépenses sociales publiques sont élevées dans de nombreux pays de l'OCDE », Éditions OCDE, Paris, *http://oe.cd/socx-fr*.

OCDE (2017), « Le revenu de base : que changerait-il ? », Synthèse sur l'avenir du travail, Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/fr/emploi/avenir-du-travail/*.

Notes des graphiques

Graphique 6.10 : Les données ne portent pas sur l'année 2018 mais sur 2017 pour le Canada, le Chili et Israël, 2016 pour l'Australie, le Mexique et la Turquie et 2015 pour le Japon. Au lieu de 1990, les données concernant le Chili, Israël et la République slovaque portent sur l'année 1995, celle de la Slovénie sur 1996, et celles de la Lettonie sur 1997. Les estimations fournies pour les pays non membres de l'OCDE (sur la droite du graphique) ont été obtenues à l'aide d'une méthodologie différente et, de ce fait, ne sont pas absolument comparables avec celles données pour les pays membres.

Graphique 6.11 : Les données sont de 2017 pour le Chili, la Corée et Israël, de 2016 pour l'Australie, les États-Unis, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Turquie, de 2014 pour la Pologne, de 2015 pour les autres pays. La garantie de ressources allouée à la population d'âge actif renvoie aux catégories de prestations en espèces suivantes de la base de données SOCX : pensions d'invalidité, allocations familiales en espèces, indemnités de chômage et autres domaines de la politique sociale. Les autres services sociaux s'entendent des services destinés aux personnes âgées, aux conjoints survivants, aux personnes handicapées, aux familles, au logement, etc. Le montant total des dépenses sociales nettes n'est pas disponible pour la Lituanie et les Pays-Bas et porte sur l'année 2013 en ce qui concerne la Pologne.

Graphique 6.12 : Les données sont de 2016 pour tous les pays à l'exception de l'Allemagne, du Chili, de la Corée, du Danemark, de l'Irlande, de l'Islande, du Japon, de la Suisse et de la Turquie (2015) ; de la Hongrie, du Mexique et de la Nouvelle-Zélande (2014).

6.10. Les dépenses sociales publiques représentent en moyenne un peu plus de 20 % du PIB dans la zone OCDE

Dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB, en 1990 et en 2018

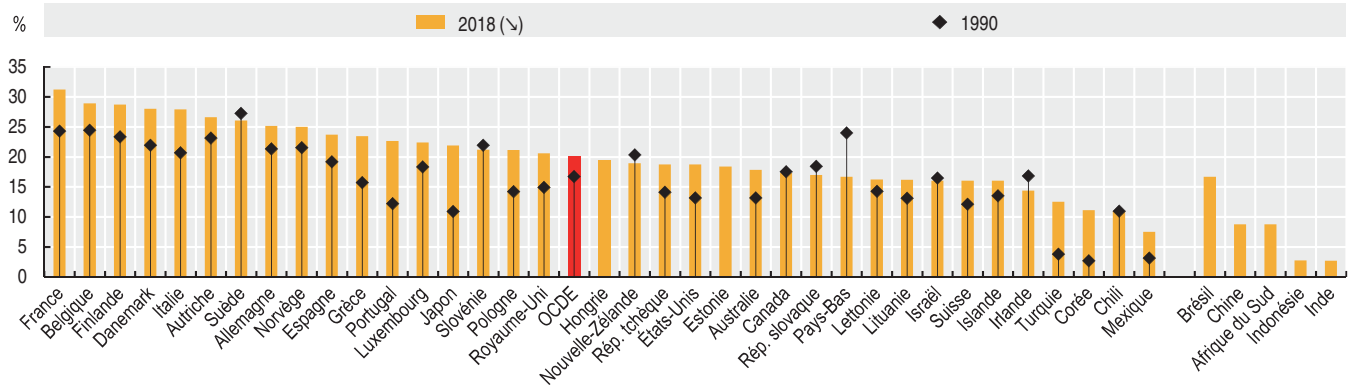

Source : OCDE (2019), *Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales* (SOCX), *http://oe.cd/socx-fr* et OCDE (2019), *Society at a Glance: Asia/Pacific 2019*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink http://doi.org/10.1787/888933939180

6.11. Les dépenses sont principalement concentrées sur les retraites et la santé

Dépenses sociales publiques par grand domaine et dépenses sociales totales nettes, en 2015/17, en pourcentage du PIB

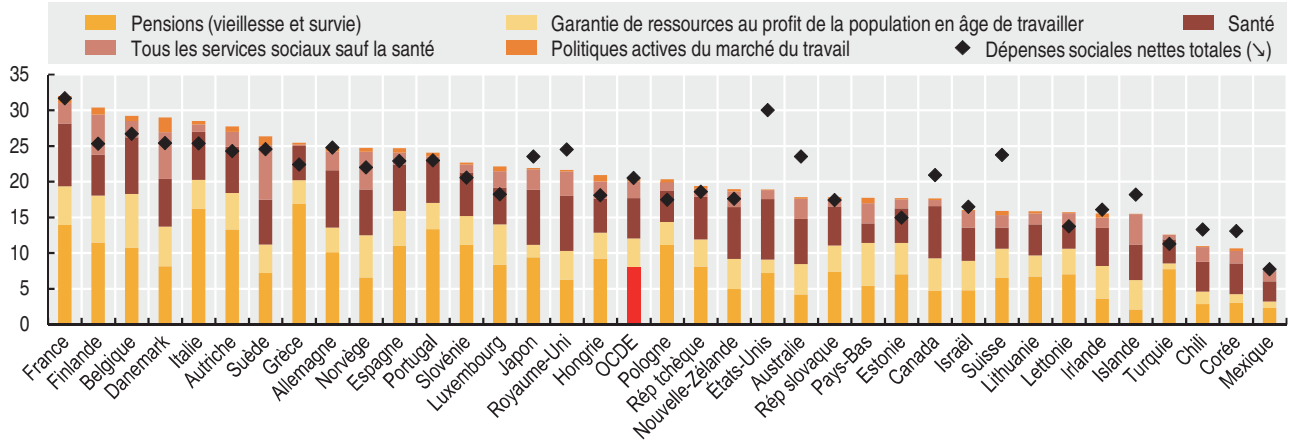

Source : OCDE (2019), *Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales* (SOCX), *http://oe.cd/socx-fr*.

StatLink http://doi.org/10.1787/888933939199

6.12. Les aides en espèces ne s'adressent pas qu'aux plus modestes

Pourcentage des transferts publics en espèces ayant bénéficié aux individus d'âge actif des catégories de revenu inférieure et supérieure en 2016

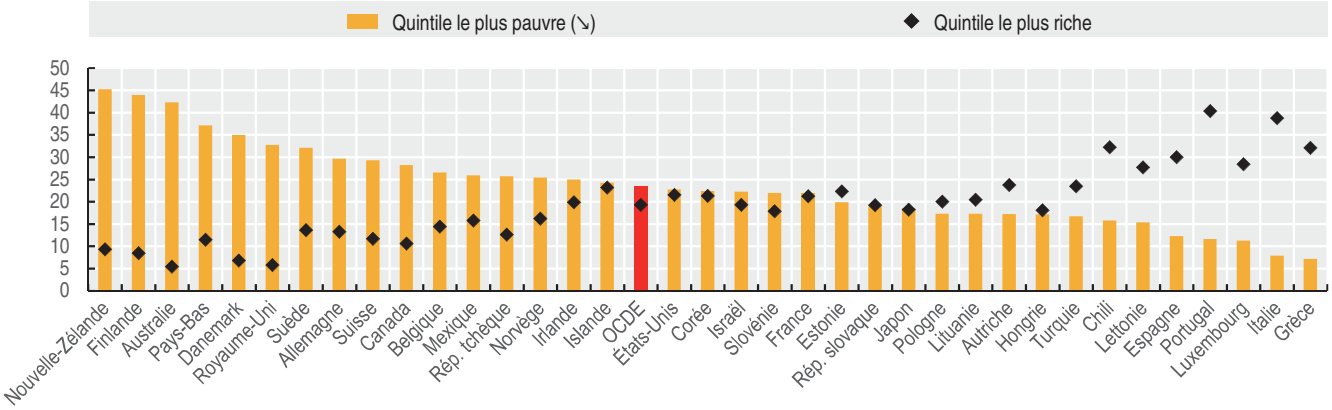

Source : Calculs réalisés à partir de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, *http://oe.cd/idd-fr*.

StatLink http://doi.org/10.1787/888933939218

Extrait de :

Society at a Glance 2019

OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Dépenses sociales », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9450ae9e-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

OCDE